

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) - Demande de retrait**Sélectionnez le type de client**

- Service Investisseurs Impérial Pro-Investisseurs

Renseignements sur le client (remplir entièrement)

Nom de famille	Prénom	Numéro de compte REER
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Quel type de retrait voulez-vous effectuer? (veuillez cocher une case)

- Retrait dans le cadre du Régime d'accession à la propriété, (joindre le formulaire [T1036](#) de Revenu Canada); ou
- Retrait dans le cadre du Régime d'encouragement à l'éducation permanente, (joindre le formulaire [RC96](#) de Revenu Canada)
- Retrait imposable complet (pour fermeture de compte); ou
- Retrait imposable partiel - Si vous ne cochez ni la case Brut ni la case Net, le montant brut sera utilisé par défaut
- Brut Net (après retenues d'impôt et frais) _____

Remarque : Aucune retenue d'impôt ne s'applique aux retraits dans le cadre des régimes d'accession à la propriété ou d'encouragement à l'éducation permanente.

2. Comment voulez-vous recevoir votre versement? (veuillez cocher une case)

- En espèces (dollars canadiens)
- En espèces (dollars américains) (seulement applicable pour paiements vers les comptes SII)
- En nature
- Combiné en espèces et en nature

Définition de « en nature » : « En nature » désigne le transfert de votre régime tel quel, c'est-à-dire qu'aucun de vos placements actuels ne sera aliéné. Si vous avez des produits de placement et un solde en espèces, les produits de placements et le solde en espèces seront transférés dans leur état actuel. Des frais s'appliquent aux retraits de titres (case « En nature » ou « Versement combiné en espèces et en nature »).

Exemple : Certificats d'actions (100 actions ordinaires de la Banque CIBC-CM) ou des parts de fonds communs de placement (100 parts du Fonds d'actions américaines CIBC).

Remarque : Si aucune devise du versement n'est indiquée, la somme sera payée en dollars canadiens. Si la devise du versement sélectionnée n'est pas le dollar canadien, votre versement sera calculé selon le taux de change applicable le jour ouvrable qui précède le traitement de votre versement.

3. Où voulez-vous que le montant du retrait soit envoyé? (veuillez cocher une case)

- Transférer la somme demandée à mon compte bancaire lié (TEF)
- Transférer la somme demandée à mon compte non enregistré Services Investisseurs CIBC inc.

Déclaration (veuillez lire attentivement et signer ci-après)

Je confirme que :

- Je ne pourrai révoquer (annuler) ultérieurement cette demande de retrait;
- J'ai des fonds (en espèces) disponibles pour le traitement de ce retrait dans la devise de versement indiquée (y compris pour toute retenue d'impôt et pour les frais associés aux retraits imposables);
- La retenue d'impôt, s'il y a lieu, est calculée et appliquée en dollars canadiens, et je suis responsable de déterminer les autres répercussions fiscales possibles;
- Les feuillets T4RSP ou NR4 (et Relevé 2 si j'ai indiqué que je réside au Québec) seront émis pour l'année d'un retrait imposable ou d'un retrait dans le cadre du Régime d'encouragement à l'éducation permanente;
- Pour tous les versements ou transferts dans une devise autre que le dollar canadien, dans les déclarations fiscales, le versement sera exprimé en équivalent en dollars canadiens et la retenue sera calculée selon le taux de change à la fin du jour ouvrable qui précède immédiatement la date de mon versement. Le versement sera effectué en devise dans mon compte SICI et aucune conversion d'espèces n'aura lieu;
- Des frais seront exigés pour tous les retraits (sauf les régimes d'accession à la propriété ou d'encouragement à l'éducation permanente);

REER - Demande de retrait

Date (jour mois année)	Nom	X 
------------------------	-----	---

Responsabilité du client

Il vous incombe de voir à ce que le compte REER contienne assez de liquidités pour couvrir le montant du retrait, les frais et la retenue d'impôt. N'oubliez pas d'appeler Pro-Investisseurs CIBC ou votre conseiller SII pour demander à passer tout ordre nécessaire à la disponibilité des fonds avant de soumettre la présente demande. Autrement, la demande de retrait sera retardée.

Où envoyer ce formulaire dûment rempli

Envoyez le formulaire par courriel à : 1. Appelez-nous au 1 800 567-3343 pour demander un courriel sécurisé.
2. Répondez au courriel chiffré en y joignant votre ou vos documents.

OU

En personne :

Apportez votre ou vos documents à n'importe quel centre bancaire CIBC.

OU

Par la poste :

CIBC Investor Services Inc.
c/o Brokerage Client Services
161 Bay Street, 4th Floor
Toronto, ON M5J 2S8

Remarque : Les retraits imposables peuvent être soumis en ligne lors d'une session dans votre compte.

Notre responsabilité

Dès réception par Services Investisseurs CIBC, la demande de retrait sera traitée comme suit :

- Une fois le formulaire reçu et en règle, son traitement prend généralement un ou deux jours ouvrables, si les fonds ont fait l'objet d'un règlement et peuvent être retirés. Le délai peut varier en période de pointe.
- Le retrait sera traité le jour ouvrable qui suit la soumission du présent formulaire.
- Les retraits d'un régime immobilisé ne sont pas autorisés (consulter la législation pour connaître les exceptions, les conditions et les documents applicables).